



L'ÉGALITÉ CONTRE LA VIOLENCE.

CAMPAGNE DE PRÉVENTION DE LA VIOLENCE DOMESTIQUE, SEXUELLE ET DE GENRE

Visibilité dans toute la Suisse, large assise

Le **11 novembre 2025**, le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes a lancé une campagne nationale de prévention. La campagne se poursuivra désormais de manière continue et sera amplifiée chaque année en juin et en novembre. Placée sous l'égide de la conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider, elle a été élaborée avec le concours d'une large alliance d'organisations gouvernementales et non gouvernementales (voir les questions-réponses à la page suivante).

L'égalité contre la violence

La violence est inacceptable. Et pourtant, elle touche un grand nombre de personnes en Suisse. Les femmes sont particulièrement exposées au risque de violence domestique, sexuelle et de genre. L'égalité est un important facteur de protection contre de multiples formes de violence : quand les individus ont les mêmes droits, les mêmes chances et les mêmes possibilités d'action, il y a moins de rapports de force déséquilibrés, de normes discriminatoires et de dépendances sociales et économiques. Tout cela contribue à prévenir la violence. La campagne indique aux victimes, à leur entourage et aux personnes violentes ou potentiellement violentes comment obtenir de l'aide et du soutien. Elle fournit en outre des informations et des repères permettant de mener une réflexion critique sur les expériences vécues et sur son propre comportement. La campagne montre que nous pouvons toutes et tous agir pour prévenir la violence, en considérant les autres avec respect, à égalité.

Reconnaître les signes avant-coureurs : où commence la violence ?

La campagne a pour but de faire comprendre au grand public que la violence est en germe dans de nombreuses constellations. Lorsque des personnes sont constamment psychologiquement rabaisées, contrôlées et isolées. Lorsque des personnes exercent un pouvoir, une emprise. Il est important que la population en Suisse sache repérer les signes avant-coureurs de violence et puisse réagir avant une escalade vers des agressions plus graves.

Faire connaître les offres d'aide, notamment le numéro court 142

Sur le site Internet de la campagne (www.sans-violence.ch), les victimes, leur entourage et les personnes violentes ou potentiellement violentes trouvent à tout moment des offres de conseil et de soutien. Dès juin 2026, la campagne mettra aussi en avant le nouveau numéro 142 pour l'aide aux victimes.

Soutenez cette campagne

La campagne sera déployée dans toutes les régions de Suisse et dans les médias numériques. Mais pour qu'elle puisse développer tous ses effets, il faut qu'elle soit relayée par autant de personnes et d'organisations que possible. Diffusez la campagne sur vos canaux de communication.

Séances d'information sur la diffusion de la campagne

Toutes les organisations qui souhaitent soutenir la campagne 2026 sont invitées à participer, [via le lien suivant](#), à l'une des deux séances d'information en ligne sur ce thème.

- **Mardi, 12 mai 2026, 9-10h, séance d'information en français**
- **Mardi, 12 mai 2026, 11-12h, séance d'information en allemand**

Si vous avez des questions concernant la campagne, vous pouvez nous écrire à l'adresse : infocampagne@ebg.admin.ch

LES QUESTIONS ET RÉPONSES LES PLUS FRÉQUENTES CONCERNANT LA CAMPAGNE

À qui s'adresse la campagne ? Quels sont ses objectifs ?

La campagne s'adresse à toute la population en Suisse. Elle se focalisera successivement sur les victimes, l'entourage et les personnes violentes ou potentiellement violentes. Au cours de chacune des phases de la campagne, les groupes cibles trouveront sur le site Internet les offres de conseil et de soutien correspondant à leur situation.

- *Phase 1 (2025 – 2026) :* la campagne encourage les victimes à demander de l'aide. Elle fait comprendre qu'il existe un lien entre l'égalité des genres et la prévention de la violence de genre, et elle montre où commence la violence. Dès que le numéro 142 pour l'aide aux victimes sera en service (en mai 2026), elle le mettra en avant.
- *Phase 2 (2027) :* la campagne aide l'entourage des victimes, mais aussi le grand public (« bystanders »), à agir en cas de suspicion de violence.
- *Phase 3 (à partir de 2028) :* la campagne incite à porter un regard critique sur son propre comportement afin de ne pas blesser d'autres personnes par des paroles et des actes. Elle encourage également à demander de l'aide pour éviter qu'un conflit ne dégénère en violence.

Qu'est-ce qui est prévu pour 2026 ?

En 2026, l'accent sera mis sur le renforcement de la visibilité dans l'espace public et sur les réseaux sociaux, ainsi que sur la répétition des messages à destination des victimes. Dans ce cadre, les éditions de juin et de novembre s'adresseront toutes deux directement aux victimes, avec la promotion du numéro 142 pour l'aide aux victimes ; la phase visant les personnes témoins sera lancée en 2027. L'ensemble du matériel de communication est disponible en allemand, français et italien. Certains contenus sont également proposés en anglais, en romanche et dans d'autres langues parlées en Suisse. Certaines informations sont en outre diffusées en langue facile.

Sur quels supports la campagne se déploie-t-elle ?

La campagne se déploie lors de deux grandes vagues annuelles (en novembre et en juin) sur des affiches analogiques et numériques dans l'espace public et en permanence sur les réseaux sociaux. Sa pièce maîtresse est le site Internet www.sans-violence.ch sur lequel les personnes intéressées peuvent s'informer et rechercher des offres de soutien adaptées. De plus, du matériel de campagne tel que des flyers, des affiches et des autocollants est distribué en continu par de nombreuses organisations partenaires dans toute la Suisse.

Qui a participé à l'élaboration de la campagne ?

L'élaboration de la campagne a bénéficié de l'accompagnement d'une large alliance d'organisations gouvernementales et non gouvernementales. Citons notamment l'Aide aux victimes Suisse, la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales CDAS, la Prévention Suisse de la Criminalité PSC, différents offices fédéraux (Office fédéral de la santé publique OFSP, Office fédéral du sport OFSPO, Office fédéral des assurances sociales OFAS, Bureau fédéral de l'égalité pour les personnes handicapées BFEH, Armée), la Conférence suisse contre la violence domestique CSVD, la Conférence suisse des délégué·e·s à l'égalité CSDE, la Conférence suisse de l'aide aux victimes CSOL-LAVI, l'Union des villes suisses UVS, le réseau d'ONG pour la mise en œuvre de la Convention d'Istanbul représenté par l'ONG Frieda (campagne «16 jours d'activisme contre la violence basée sur le genre»), Protection de l'enfance Suisse et la Fédération Solidarité femmes de Suisse et du Liechtenstein DAO.

La campagne nationale de prévention est l'une des mesures mises en œuvre dans le cadre de la [Stratégie Égalité 2030](#). Elle fait également partie du Plan d'action national 2022–2026 pour la [mise en œuvre de la Convention d'Istanbul](#), en vigueur en Suisse depuis 2018.



[without_violence.ch](https://www.without_violence.ch)



[without-violence.ch](https://www.without-violence.ch)



[Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes BFEG](#)